

SÉJOUR GÎTE COUTURE

Du jeudi 8 mai au dimanche 11 mai 2025

AU GÎTE DU CANAL 45260 CHAILLY EN GÂTINAIS

Venez coudre entre passionnées dans une ambiance sympathique dans un charmant petit gîte calme et cosy situé en pleine campagne au centre de la France.

Vous serez coachée toute la journée du samedi et du dimanche sur le projet de votre choix parmi les modèles de la boutique.

Le gîte dispose de 8 couchages et de 3 salles de bains.

6 à 8 PLACES (7 places si au moins une inscription entre 2 amies partageant 1 lit double (le préciser à l'inscription) 8 places si 2 inscriptions en duo : les inscriptions en duo sont prioritaires et donne droit à une remise de 20€ par personne)

4 JOURS - 3 NUITS -REPAS INCLUS- (Repas prévus du jeudi soir au dimanche matin)

LIEU : GÎTE DU CANAL - CHAILLY EN GATINAIS 45260

PRÊT DE MACHINES ET SURJETEUSES POSSIBLE SUR DEMANDE

PROJET : Le PATRON de vêtement DE VOTRE CHOIX PARMIS CEUX DE LA BOUTIQUE *+ apporter tout autre projet de votre choix si vous avez terminé)

Tous les repas seront livrés et pris sur place. Vous n'aurez plus qu'à vous laisser guider par le programme 100% couture, passion et partage !

* Le patron est offert pour le week-end. (Si vous l'avez déjà vous pourrez en choisir un autre.)

*Accompagnement dans le choix des tissus et de la taille au préalable : Vous choisissez vous-même vos matières mais nous prendrons ensemble le temps de les valider avant le séjour pour un projet couture réussi ! Vous aurez le temps de préparer votre patron papier à la maison et je vous aiderai à choisir votre taille.

Week-end organisé par -Les patrons Moi je couds-

EI RECHER Claire – SIRET 78920818800019

PROGRAMME

Jeudi

Arrivée au Gîte à partir de 18h - 19h30 Apéritif Dînatoire de bienvenue - Faisons connaissance- Présentation du déroulement du séjour .

Vendredi

Petit déjeuner à partir de 8h

10h-18h : Cours de couture sur la journée avec une pause repas

20h : Dîner

Samedi

Petit déjeuner à partir de 8h

10h-18h : Cours de couture sur la journée avec une pause repas

20h : Dîner

Dimanche

Petit déjeuner à partir de 8h

Libération du Gîte pour 11 h.

INFOS ACCÈS :

GÎTE du Canal : 23 rue du Fort 45 260 CHAILLY EN GATINAIS - Situé en région centre dans le Loiret en campagne, pas de réseau de bus à proximité.

Accès : 150 km de Paris - 60 km d'Orléans - 25 km de Montargis - 35km de Gien

(Un covoiturage en fonction des provenances des participants sera étudié)

INFOS COUCHAGES DANS LE GÎTE : les attributions seront établies dans l'ordre des inscriptions- priorité aux inscriptions en "duo" qui partagent un lit double

Les draps sont fournis- Il faut apporter votre linge de toilette,

Au RDC :

2 chambres avec lit double et salle de bain (dont 1 chambre accès PMR)

A l'étage

1 chambre avec 1 lit double 140

1 chambre avec 2 lits simples

1 mezzanine avec 1 lit simple

1 salle de bain

INFOS REPAS : un questionnaire vous sera envoyé pour connaître votre régime alimentaire spécifique et/ou allergies

SÉJOUR COUTURE DU 8 au 11 mai 2025

TARIF 350€ /personne

ACOMPTE POUR LA RÉSERVATION 100€ non remboursable

* Le prix ne comprend pas les fournitures, ni le transport.

L'acompte sera à verser sous 7 jours via un lien de paiement en ligne. Vous recevrez ce lien par email sous 48h après validation de votre inscription dans l'ordre des demandes reçues . (Rappel: priorité aux demandes en Duo)

+

FICHE D'INSCRIPTION A REMPLIR ET A ENVOYER PAR ÉMAIL

moijecouds@gmail.com

Objet du mail : inscription Séjour Couture mai 2025

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

MAIL :

INSCRIPTION EN DUO : OUI - NON

Si oui : Nom de la personne qui s'inscrit avec vous et qui partagera le lit double avec vous :

J'ai pris connaissance des conditions, du prix et du descriptif du séjour et souhaite m'inscrire pour ce Séjour couture du jeudi 8 mai au dimanche 11 mai 2025,

Je prends note que l'événement ne pourra avoir lieu qu'avec **un minimum de 5 personnes**. L'organisateur se réserve le droit d'annuler si cette condition n'est pas respectée et procédera au remboursement de toutes les sommes versées si tel est le cas.

L'acompte est non remboursable et le solde restant sera payable en 2 fois (**2ème versement en ligne au 30 mars 2025 et solde à régler sur place**)

Date et Signature :